

UNICONGO NEWSLETTER



Octobre 2023

www.unicongo.cg

Augmentation du prix du carburant Mesures prises par le Gouvernement

01



La République du Congo est en programme avec le FMI depuis le 21 janvier 2022. Ce Programme prévoit une série de réformes structurelles, parmi lesquelles la réduction des subventions accordées au secteur de l'énergie, dont les produits pétroliers, afin d'améliorer de manière significative l'état des finances publiques.

Dans le cadre de ces réformes, plusieurs augmentations du prix des carburants ont été mises en place. En janvier 2023, une première augmentation de 5 % du prix des carburants à la pompe a été appliquée. Le 1^{er} juillet 2023, une deuxième augmentation de 25 % du prix du supercarburant a été annoncée, avec une entrée en application le 15 juillet. Enfin, une autre augmentation de 25 % du prix du gasoil ramenant ainsi le prix à 625 FCFA par litre a été acté au mois d'octobre et sera effective sous peu.

Ces augmentations du prix des carburants auront inévitablement un impact sur l'augmentation générale des prix.

Pour juguler l'inflation et apaiser les partenaires sociaux, le gouvernement a mis sur pied une commission en charge de proposer des mesures d'accompagnement. Cette commission mixte a proposé quelques mesures compensatoires, mais force est de constater que la majorité des mesures proposées par le secteur privé n'ont pas été prises en compte et ces mesures, telles que la gratuité de la taxe de roulage, ne viennent pas soulager les entreprises qui n'auront pas d'autres possibilités que de répercuter cette hausse sur les prix.

Ces mesures compensatoires, dont certaines sont d'application immédiate, sont essentiellement d'ordre social.

Actuellement, des discussions se poursuivent, notamment avec les syndicats des transporteurs, concernant la dernière augmentation prévue.

Réclamations de Créances

La Procédure Simplifiée selon le Décret n°2023-1579

02

À travers ce décret, l'Etat Congolais définit les modalités de paiement de sa dette intérieure, ainsi que celle des organismes publics. Il s'agit plus précisément des dettes sociales et commerciales, sous réserve qu'elles aient été contractées dans l'intervalle compris entre 2001 à 2021.

Lire la suite sur :

<https://www.unicongo.cg/wp-content/uploads/2023/11/Procédure-de-remboursement-de-la-dette.pdf>

Révision du Décret n°1855-2022 Définition de la liste des inspections légales

03

Suite à la publication du décret n° 2022-1855 du 12 octobre 2022 fixant la liste des inspections légales et autorisées, ainsi que les organes responsables auprès des entreprises du secteur privé, aucune réduction significative de la pression des contrôles et inspections des administrations publiques dans les entreprises privées n'a été enregistrée. Conscient de cet état de choses et des insuffisances du décret n°2022-1855 qui contribue à la dégradation du climat des affaires, le gouvernement a publié le Décret n°2023-1542 du 13 Septembre 2023 portant création, attributions et organisation de la commission de réforme des inspections ou contrôles effectués par l'administration publique auprès des entreprises privées.

Cette commission présidée par le Premier ministre, chef du Gouvernement, dont les membres sont les ministres, est dotée d'un secrétariat technique composé, d'une part, des représentants des administrations publiques ayant, dans leurs attributions, les contrôles et inspections dans les entreprises privées et, d'autre part, des représentants des organisations du secteur privé.

Placé sous la présidence du directeur de cabinet du Ministre du contrôle d'Etat, le secrétariat technique se réunit régulièrement depuis le début du mois d'octobre 2023, notamment, pour préparer la feuille de route de la réforme, proposer la version mise à jour du décret n° 2022-1855 du 12 octobre 2022 fixant la liste des inspections légales et autorisées, ainsi que les organes responsables auprès des entreprises du secteur privé, améliorer la coordination et l'efficacité des inspections ou des contrôles et préparer le registre en ligne des inspections ou des contrôles.

Le secrétariat technique s'est concentré jusqu'à lors sur la mise à jour du décret n° 2022-1855.

Dialogue FMI - Secteur privé congolais Échanges sur les Défis Économiques et Réformes

04



Une mission du Fonds Monétaire International (FMI) a eu lieu à Brazzaville du 23 octobre au 2 novembre 2023 en préparation de la quatrième revue du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) entre le FMI et le Gouvernement Congolais.

Dans ce cadre, le secteur privé a été appelé à contribution afin d'informer l'institution de Bretton Woods sur la situation économique actuelle. Ces réunions ont été l'occasion de discuter des effets des réformes engagées par le gouvernement suite au programme et d'échanger sur les défis rencontrés par le secteur privé.

Les discussions ont réuni les secteurs minier, industriel, forestier, les pétroliers et non pétroliers.

Parmi les thèmes abordés, la hausse du prix des carburants, les crédits TVA non remboursés, le règlement de la dette intérieure, le projet de loi de partage de production dans le secteur forestier, la révision du Code minier, etc.

Rencontres avec des patronats étrangers
Rencontres avec la FEC, le CNP-Bénin et le CNP-Togo

05



Le mois d'octobre a été un mois riche en échange avec les confrères des autres syndicats patronaux. Le Président et la Secrétaire Générale ont ainsi pu, en marge de leur mission de travail, visiter les patronats de la RDC, du Togo et du Bénin.

En RDC, ils ont pu échanger avec le Vice-président, M. Ilongo et Mme Veringa Gieskes, Présidente de commission sociale; les discussions ont porté sur les synergies entre les deux pays et le marché que représente la RDC, plus précisément Kinshasa pour le Congo.

Au Togo, le Président et la Secrétaire Générale ont rencontré le Président du CNP Togo, M. Tamegnon, et ont discuté des singularités des deux patronats, de l'environnement des affaires et des nouveaux investisseurs présents dans les deux pays.

Au Bénin, ils ont rencontré le Président du CNP Bénin, M. Kotignan et la Secrétaire Générale; les présidents ont exprimé leur envie commune de travailler ensemble pour créer des opportunités d'affaire entre le Bénin et le Congo.

Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur les défis et opportunités du secteur privé de chaque pays. Elles ont renforcé les liens entre les différents pays et ouvert la voie à de nouvelles synergies.

Participation au DRC AgriBusiness Forum
Unicongo au DRC AgriBusiness Forum

06



Début d'octobre, le Président s'est rendu à Kinshasa pour participer au DRC Agribusiness Forum, organisé par le gouvernement de la RDC avec le soutien de la Société Financière Internationale (SFI / Groupe Banque Mondiale).

L'objectif principal de ce forum était de promouvoir l'investissement du secteur privé dans les chaînes de valeur agricoles et de dynamiser l'agribusiness pour favoriser le développement de l'agriculture en RDC, un pays riche en potentiel agricole.

Pendant sa participation, le Président a rencontré les responsables du secteur agricole à la SFI et les a encouragés à accompagner les acteurs agricoles de la République du Congo également.

À la suite du forum, une délégation de haut niveau de la SFI a traversé le fleuve Congo pour se rendre à Brazzaville, où elle a eu une séance de travail au siège d'Unicongo pour avoir une vue d'ensemble du secteur agricole au Congo. Ensuite, ils ont poursuivi leur visite en se rendant dans la Bouenza pour rencontrer les principaux acteurs du terrain.

Les responsables de la SFI se sont ainsi rendus dans le district de Loudima chez Tolona, une ferme agricole et avicole, membre de notre Fédération Agriculture, Élevage et Pêche, où elle a pu rencontrer une dizaine d'acteurs.

Cette visite a permis à la SFI de mieux appréhender la dynamique actuelle dans le secteur agricole congolais, ainsi que les défis auxquels font face les acteurs de cette filière, soulignant l'importance du soutien financier des bailleurs de fonds.

Plusieurs initiatives majeures sont en cours, menées par divers industriels tels que Brasco, Saris et SGMP, dans le but d'accompagner nos producteurs, de favoriser leur développement et de faire croître leurs exploitations. Cependant, ces industriels ont besoin de l'appui des bailleurs et de politiques publiques adaptées pour réussir pleinement dans leurs projets.

Visites groupées des Adhérents à BZV
Favoriser les Relations d'Affaires et les Synergies

07



Dans sa quête continue pour promouvoir les synergies entre ses membres, Unicongo a mis en place cette année, les visites d'entreprises.

Le 12 octobre dernier, a eu lieu la première visite d'entreprise à Brazzaville. Cette activité lancée au début de l'année à Pointe-Noire consiste à aller visiter des entreprises membres avec d'autres entreprises Unicongo intéressées par leur activité à titre informatif ou commerciale.

Pour cette 1^{re} édition dans la capitale, nous avons eu le plaisir d'aller visiter les sociétés MBTP, Fomico Industries, AMC Assurances et SCLOG Congo.

La première halte a été faite chez MBTP, acteur clé du secteur du BTP. Cette visite a mis en lumière le professionnalisme et le degré d'adaptation et de flexibilité de la société leur permettant de répondre rapidement aux besoins urgents de leurs clients.

Puis, nous sommes allés visiter Fomico Industries, une PME congolaise dévouée accompagnée d'un grand groupe international œuvrant comme centrale d'achat de produits industriels.

La visite s'est poursuivie dans le secteur de l'assurance auprès de AMC Assurances, filiale du Groupe Mucodec. Leur mission consiste à soutenir non seulement les clients de la Mucodec, mais aussi tout particulier, et entreprise, à travers diverses solutions d'assurance.

Cette tournée s'est clôturée par la visite de la société SCLOG Congo qui, placée au cœur de la chaîne logistique pétrolière, avec pour expertise le stockage et le transport massif des carburants, joue un rôle crucial dans l'économie congolaise.

Nous remercions ces sociétés pour leur accueil chaleureux et invitons tout membre souhaitant faire connaître son activité et faire visiter sa société de se rapprocher de son responsable adhérents.

Sommet des trois Bassins
Unis pour la Biodiversité et le Climat

08

La préservation de la biodiversité et des forêts tropicales est impérative à l'égard du changement climatique. C'est dans cette optique que s'est tenu à Brazzaville, le Sommet des Trois Bassins : de l'Amazonie, du Congo et de la région Bornéo-Mékong-Asie du Sud-Est, du 26 au 28 octobre 2023, afin de lancer le processus de coordination et de coopération entre ces trois bassins et de constituer une coalition mondiale.





Le sommet a réuni environ **4 000 participants**, dont des chefs d'État, des délégations officielles, des organisations internationales, des ONG, des représentants de la communauté scientifique, de la jeunesse, de la société civile et du secteur privé.

Il vise à restaurer **350 millions d'hectares** d'écosystèmes terrestres et aquatiques dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes et à créer une coordination et une coopération de ces trois bassins afin de parler d'une seule et même voie, notamment durant la **COP 28 (Dubai 2023)**.

Ces trois régions, abritant des forêts tropicales, des tourbières, et traversées par des fleuves importants, jouent un rôle crucial dans la régulation du climat mondial en abritant **80% des forêts tropicales mondiales et les deux tiers de la biodiversité terrestre**.

En sus des préoccupations liées à la conservation de la biodiversité, le sommet a bien entendu parlé de **financements, et de la nécessité d'un leadership de haut niveau pour les trois bassins**.

Des chefs d'État africains ont pris la parole, soulignant l'importance de l'action concrète pour sauver la planète et préserver la biodiversité. Le discours du **Président Tshisekedi** qui s'est quelque peu éloigné du sujet principal a été un moment clé du forum de même que celui du **Président Ruto** qui depuis sa prise de fonction plaide pour la cause climatique.

Le Sommet a jeté les bases d'une coopération entre les trois bassins, en vue de la COP 28, qui se tiendra en 2023 à Dubai.

Revue du Journal Officiel d'Octobre

Synthèse des Textes Législatifs et Réglementaires

09

Plusieurs textes de lois et d'application sont parus au Journal Officiel courant le mois d'octobre, actant les décisions des Ministères de l'Aménagement du territoire, de Transport, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère des Hydrocarbures, de l'Energie et de l'Hydraulique, des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique, du Commerce, des approvisionnements et de la Consommation.

Lire la suite sur :

<https://www.unicongo.cg/wp-content/uploads/2023/11/Textes-consolidations-du-journal-officiel-du-mois.pdf>

Assemblée Générale 2023

Célébration des 65 Ans et Partenariats Stratégiques

10



Les 24 et 25 novembre au Radisson Blu, aura lieu la très attendue Assemblée Générale élargie Unicongo AG2023.

Cette année, pour **célébrer les 65 ans de l'Union et marquer le coup de la nouvelle dynamique de l'Union**, le bureau a souhaité faire de l'AG2023 un lieu d'échange et de partage avec tous les partenaires politiques, économiques, sociaux et partenaires au développement.

Cet évènement se tiendra sur 2 jours :

- **Le 24 novembre dédié à l'économie congolaise** et à Unicongo commencera avec un **Forum Économique** dans la matinée, et se terminera avec la soirée de gala des 65 ans de l'Union. Le Forum Economique verra la présence **d'éminents acteurs de l'économie congolaise** et sera l'occasion de faire une prospection de l'économie congolaise, discuter de fiscalité comme levier de croissance et proposer des axes de diversification. S'ensuivra une réunion stratégique des administrateurs d'Unicongo puis **la soirée de gala pour les 65 ans de notre syndicat**.
- **Le 25 novembre de 9h à midi** se tiendra l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire réservée aux seuls membres d'Unicongo.

Merci à tous les membres non à jour de leur cotisation de régulariser leur situation au plus vite, car conformément à l'article 6.3 des statuts d'Unicongo, les membres non à jour ne pourront pas participer à l'AG2023 et aux activités annexes.

Séances Plénières Fédérations 2023

Présentation Étendue des Rapports Sectoriels

11

Cette année, les rapports de fédérations préalablement présentés lors de l'assemblée générale plénière auront lieu la **semaine du 3 au 9 novembre 2023**.

Ce nouveau format a pour but de (1) laisser aux Présidents de fédérations le temps nécessaire à la présentation de leur rapport (une heure contre les 10 à 15 minutes habituelles), (2) avoir une séance de questions-réponses qui permettra d'aborder les problématiques spécifiques au secteur, (3) réduire la durée de l'assemblée générale plénière qui sera ramenée à une restitution résumée des rapports de fédérations.

Voici le planning des réunions :

<https://www.unicongo.cg/wp-content/uploads/2023/11/Liens-de-connexion-aux-reunions-de-federations.pdf>

Si vous n'avez pas reçu le courrier électronique contenant les liens de connexion, veuillez contacter votre responsable adhérent ou nous envoyer un e-mail à l'adresse ag2023@unicongo.cg.

Préparez votre Visibilité pour l'AG 2023

Chers membres d'Unicongo,

Nous vous convions à installer vos supports de communication, tels que kakémonos et présentoirs, dans la salle des banquets du Radisson Blu Hotel pour notre prochain événement. Pour maximiser l'impact de votre participation, veuillez nous faire parvenir vos logos et/ou vidéos à l'adresse ag2023@unicongo.cg, ou contactez-nous au **06 668 84 34**.

Votre présence et votre contribution ne manqueront pas d'enrichir cet événement.